

COUPON REPONSE

(Tient lieu d'attestation de paiement)

Soirée du GIRV

Jeudi 12 décembre 2019 à 18h30

Au musée des impressionnismes



Mme, Mlle, M. :

(Rayer la mention inutile et inscrire lisiblement le nom et le prénom de la personne)

Société :

Accompagné(e) de* Mme, Mlle, M. :

(Rayer la mention inutile et inscrire lisiblement les noms et prénoms des personnes)

Assistera N'assistera pas A la réunion à 18h30

Assistera N'assistera pas A l'apéritif dinatoire

Pour les adhérents du groupement, votre contribution aux frais de la soirée est prise en charge par le GIRV.

Pour les amis du GIRV non adhérents ou pour les autres participants de vos entreprises ou vos invités, merci de transmettre votre règlement pour l'ensemble de la soirée du GIRV par virement ou par chèque à l'ordre du GIRV d'un montant de 40 € par personne.

Soit : personne(s) x 40 € = €.

(Merci de préciser sur votre virement le nom de votre société et la date de l'assemblée)

Coordonnées bancaires du GIRV :

CIC nord-ouest de Vernon
30027 16076 00021053301 44
FR76 3002 7160 7600 0210 5330 144
BIC CMCIFRPP

Coupon réponse à nous retourner impérativement avant le 05 décembre 2019 par email à contact.girv@gmail.com ou par courrier, à l'adresse ci-dessous :

GIRV
Campus de l'Espace – Parc technologique
27200 VERNON

**cette invitation est strictement personnelle, elle est adressée au correspondant GIRV. En cas d'absence du correspondant GIRV, il peut se faire représenter par un salarié(e) de son entreprise. Pour la bonne forme il en avisera au préalable le Secrétariat du GIRV une semaine avant la tenue de la soirée.*